

jewpa – le 1er Parlement juif des jeunes de Suisse débat de l'avenir

Montag, 01. Apr 2019

La vie juive que l'on voit en Suisse est d'une grande diversité. Si les uns mettent au premier plan la religion, d'autres partagent surtout une appartenance culturelle. La communauté juive est une communauté traversée par des développements sociétaux ainsi que des contradictions auxquels est particulièrement sensible la jeune génération. C'est pourquoi, venus d'un peu toutes les régions et toutes les communautés juives du pays, de jeunes juives et de jeunes juifs se sont réunis à Aarau pour y tenir le 1er Parlement juif des jeunes et débattre ensemble de l'avenir de la communauté qu'ils forment.



Le 31 mars 2019, par un dimanche printanier, se sont retrouvés tôt le matin dans le bâtiment du Grand Conseil argovien plus de 40 jeunes juives et juifs invités en ces lieux par l'Union suisse des étudiants juifs SUJS, en collaboration avec la Fédération suisse des communautés israélites FSCI, la Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse PJLS ainsi que les communautés juives de Suisse. Des jeunes qu'attendait en l'occurrence un programme chargé, qui s'est prolongé jusque dans la soirée. Un programme à la mesure des ambitions du jewpa, dont Michel Holz, président de la SUJS, a tout de suite donné le ton : « Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est entendre la voix de la jeunesse juive. Car elle est l'avenir du judaïsme suisse. »

Attentes et souhaits vis-à-vis de la communauté

Inciter les jeunes adultes juifs de 18 à 35 ans à participer, à prendre la parole, à être des acteurs actifs du devenir juif, tel est le but du jewpa. À la jeune génération se posent des questions qui engagent son avenir : Les communautés sont-elles encore de leur temps ? Quelles seraient mes raisons d'en faire partie ? Quelles sont mes attentes à leur égard ? Que puis-je moi-même apporter ? Quelle que soit la communauté à laquelle on appartient, le jewpa est la première occasion de se demander où le bât blesse, quels sont les besoins et comment on envisage l'avenir de la communauté juive. Le jewpa a été créé pour permettre de débattre de ces questions, de sonder les opinions et les états d'esprit, pour donner la possibilité de

recueillir les idées, les souhaits et les besoins des participants et de les mettre à la disposition des communautés.

Consensus, contradiction et compromis

La journée des participants allait être faite d'ateliers, de travaux en commission et, au bout du compte, d'un véritable débat parlementaire. Si les néophytes étaient nombreux, ils purent toutefois compter sur les conseils de professionnels confirmés de la politique, dont Renata Siegrist-Bachmann, présidente PVL du Grand Conseil argovien, Yvonne Feri, conseillère nationale PS du canton d'Argovie, Irène Kälin, conseillère nationale les Verts du canton d'Argovie, Ronny Ilan Siev, conseiller communal PVL de la ville de Zurich, et Cédric Wermuth, conseiller national et candidat PS au Conseil d'État argovien. Commentaire d'un participant sortant des réunions en commission : « Ça fait du bien de discuter de sujets politiques et structurels aussi importants avec des gens de son âge et pas seulement avec des membres de comité de deux ou trois générations plus âgés que soi. »

Dernier acte de la journée, le débat parlementaire permit de voir les problématiques qui avaient été traitées au cours des heures précédentes, puis transmises sous forme d'exigences aux communautés ainsi qu'aux organisations faïtières :

- Institution d'un giur simplifié pour les enfants de père juif et de mère non juive ayant reçu une éducation juive.
- Création d'une équipe professionnelle indépendante des communautés chargée de coordonner, d'organiser et de soutenir en Suisse le travail des jeunes juifs.
- S'agissant de problématiques d'importance nationale ou concernant l'ensemble des juifs, Il est demandé aux deux faïtières que sont la FSCI et la PJLS de renforcer encore leur collaboration et de parler, sous un label commun, d'une seule et même voix au nom des juifs.
- Pour les personnes de moins de 35 ans effectuant des travaux volontaires au sein des communautés est demandé un abattement proportionnel de leur impôt communal.
- L'obligation, pour les communautés bénéficiant d'une participation de l'État à leurs frais de sécurité, de réduire les cotisations payées par leurs membres.

Les responsables du jewpa vont maintenant mettre en forme ces résultats et les porter comme catalogues d'idées et de souhaits devant les communautés juives. Le débat, qui ne fait donc que commencer, va maintenant se poursuivre au niveau des communautés. Selon Michel Holz, président de la SUJS, cette première étape a été un succès : « Nous avons eu des discussions serrées, mais toujours loyales et objectives, et nous espérons maintenant que nos exigences seront traitées dans le même esprit par les communautés et les organisations faïtières. »

[Plus d'informations sur le jewpa](#)

[Plus d'informations sur la SUJS](#)

Galerie: jewpa 2019 Aarau



